



COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 14 JUIN 2009

Membres présents : Catherine ANNEAU, France BLAISE, Patrick DELAFAITE
Robert DUGNE , Jean-Michel MINJEAU, Michel PERTUISOT,
Jean-Claude SOMSON.

Absents excusés : Bernard MERAT et José DUMONT

Membres permanents présents : Jacques COLLOT, Président de la Ligue,
Claude AIME, Secrétaire général de la Ligue

Excusés : Michel BOULANGER, Vice Président de la Ligue
Luc BESCONT, Trésorier de la Ligue

Dûment convoqués le dimanche 14 juin 2009 à 11h00 lors des Championnats Régionaux 25-50 mètres au Stand Barrat à Chalons-en-Champagne, les membres de la Commission Régionale d'Arbitrage se sont retrouvés pour une première séance de travail.

Monsieur Jacques COLLOT ouvre la séance en félicitant d'abord Michel PERTUISOT d'avoir organisé si rapidement cette réunion et remercie les participants de leur présence. Il rappelle le rôle des commissions, à savoir que les questions, idées, réflexions, projets qui animent les débats permettent l'établissement d'un ordre du jour et donc une meilleure organisation des réunions de la Ligue, sachant que chaque proposition est soumise à l'approbation du Comité Directeur de la Ligue.

Michel PERTUISOT prend alors la parole et en sa qualité d'animateur, demande à Cathy ANNEAU d'assurer la fonction de Secrétaire de séance et aborde le premier point de l'ordre du jour

I. PRE-BILAN 2008/2009

- Aucun travail n'a été effectué en amont. Michel PERTUISOT reconnaît volontiers que cette année était une année de transition dont il faut tirer les enseignements. Aucun recyclage, aucune formation n'ont été effectués. Les années précédentes, lors de ces journées de recyclage, il était demandé à chaque arbitre de donner ses « desiderata » pour la saison suivante. Faute pour lui d'avoir fait en sorte d'obtenir ces renseignements, Michel PERTUISOT s'est appuyé simplement sur les convocations de l'année précédente pour missionner les arbitres sur les championnats de la saison en cours. Ce qui répond à la remarque de Jacques COLLOT de voir toujours les mêmes arbitres sur les mêmes championnats. Jacques COLLOT émet le souhait de faire venir et participer sur des compétitions régionales des arbitres qui n'officient qu'à l'échelon départemental. Michel PERTUISOT n'y

voit aucun inconvénient à partir du moment où le désir est clairement exprimé et l'engagement de présence certain.

- Michel PERTUISOT aborde ensuite la difficulté qu'il rencontre à mettre en place le planning des convocations. Il explique par l'exemple de ce championnat du week-end qu'à deux jours du début et malgré ses mails restés sans réponse à l'attention du Responsable SEC, Monsieur Jean-Michel MINJEAU, il ne connaissait pas le nombre de tireurs engagés dans les séries mises en place le vendredi 12 juin 2009. Combien d'arbitres devait-il convoquer ? Et ensuite les joindre dans l'urgence pour leur demander d'être présents dès le lendemain... D'où la nécessité de travailler en étroite collaboration avec la SEC.

Monsieur Jean-Michel MINJEAU expose que lui-même recevait encore des engagements deux jours avant la compétition, et ce malgré la date butoir fixée et clairement spécifiée sur les bordereaux d'engagement. Certains engagements lui sont même arrivés sans paiement. De surcroît, un certain nombre de Tireurs se sont présentés alors qu'aucune inscription les concernant n'avait été envoyée par leur Club.... Dans ces conditions, c'est toute l'organisation d'un championnat qui se voit perturbée (arbitrage, nombre des postes sur pas de tir, cartons, palmarès, récompenses...)

Il commente également son travail qui s'appuie sur des palmarès départementaux dont il n'est pas toujours en possession. Il rappelle qu'à une époque, chaque département devait lui fournir ces documents sur support papier en quatre exemplaires dont deux étaient destinés à la Fédération Française de Tir, et que c'est toujours valable. Il propose qu'aujourd'hui avec les moyens de communication dont chacun dispose, chaque département lui envoie ses résultats par courriel. La tâche lui serait facilitée et lui permettrait de préparer plus facilement l'échelon supérieur à l'aide du programme ISIS qui est un outil de travail formidable mais qui demande énormément de temps de formation pour une exploitation optimum.

A ce propos et pour information, Jacques COLLOT communique l'ambition de la Fédération Française de Tir de mettre en place dès l'année prochaine un stage ISIS. Deux personnes par département suivront cette formation. Chaque président de Comité Départemental recevra les informations relatives à ce stage fédéral en ligne. France BLAISE manifeste son intérêt et son volontariat sur cette action. Jacques COLLOT reconnaît également l'importance pour le responsable SEC en priorité puis pour la ligue de détenir les palmarès et calendriers départementaux aux fins d'étudier et d'établir des statistiques, de mettre sur pied des stages, etc.

En ce qui concerne justement les calendriers des manifestations, Jacques COLLOT insiste sur l'urgence de fixer des dates rapidement. La Fédération Française de Tir travaille en ce moment sur son calendrier. Certains lieux sont d'ores et déjà définis pour la prochaine saison (Arbalète à Chabris – Armes anciennes et Ecoles de Tir à Volmerange – 10 M à Montluçon – 25/50 M à Bordeaux – Silhouettes Métalliques à Uzès – TAR à Chinon ou Bordeaux...). Les dates restent encore à déterminer. On peut estimer qu'elles seront connues pour le 15 août. Le calendrier régional ne peut se faire qu'après le fédéral et les départements restent en attente pour fixer les leurs. Il appartient aux Commissions SEC et Arbitrage de travailler ensemble à l'établissement de ce calendrier. Ne pas oublier de tenir compte des Fédérations affinitaires auxquelles nous apportons notre concours.

II. REUNION ANNUELLE

France Blaise fait remarquer l'ambiguïté des courriers concernant la présence des arbitres lors des assemblées générales de la Ligue de Champagne-Ardenne. Etaient-ils jusqu'à présent convoqués ou invités ?

Il est proposé **d'inviter** les arbitres à participer à l'assemblée générale (qui devrait être fixée mi-octobre 2009) et qui sera clôturée par un buffet campagnard auquel il pourront prendre part puis de les **convoquer** en session d'arbitrage l'après-midi. Le contenu, l'organisation de ce recyclage restent à déterminer. Jean-Michel MINJEAU évoque la possibilité d'intégrer à cette réunion une mise en situation pratique.

III. SESSION EXAMENS 2009

Deux candidats arbitres se désistent pour raisons professionnelles. On ne dénombre plus de stagiaires. Il n'y aura donc pas d'examen cette saison.

IV. RECRUTEMENT ET FORMATION

Michel PERTUISOT remet à chaque participant une copie du « compte-rendu de la session d'étude et d'information des responsables régionaux d'arbitrage – Chambéry 20 mars 2009 » sur lequel figure le plan de développement Olympiade 2009-2012 et qui peut servir de réflexion pour recruter des jeunes afin qu'ils puissent devenir assistant arbitrage.

Le point des handicapés est abordé. Il faut former des arbitres connaissant ce public.

Il fait également part d'un courriel émis par Madame Ghislaine BRIEZ qui rappelle que l'arbitre doit faire preuve de souplesse. Ainsi sont évoqués deux cas concernant deux arbitres de la ligue Champagne-Ardenne que Ghislaine BRIEZ a traité sans suite. Pour l'un d'entre eux, ce n'est pas le fond mais la forme qui lui a valu d'être mis en cause. D'où la nécessité d'être formé à certaines situations, d'être pédagogue et tolérant dans son attitude générale.

V. QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Michel MINJEAU pose la question des points de qualification concernant les jeunes. Ne pourrait-on pas faire en sorte que les cadets et juniors puissent venir tirer en open sur des créneaux horaires qui leur seraient spécifiquement réservés ?

- Dans un souci d'économie en matière d'arbitrage, France BLAISE demande si les séries mises en place lors des Championnats Régionaux 25/50 M le vendredi soir ont toujours des raisons d'exister.
- Michel PERTUISOT évoque qu'il faudra aborder lors d'une prochaine réunion le cas des arbitres inactifs afin de permettre la mise à jour du listing fédéral.

Il est demandé à chacun de réfléchir sur ces différents thèmes et Michel PERTUISOT, désireux de voir la commission active avec l'implication de tous ses membres, demande que chaque représentant départemental fasse partager à la prochaine réunion les problèmes rencontrés et émette ses idées afin d'élaborer un document de travail complet.

Devant l'heure très avancée, la réunion doit être écourtée et la date de la prochaine réunion de la Commission Régionale d'Arbitrage est fixée au

Samedi 11 juillet 2009 à 9h00 au Stand de Reims-Tinqueux

Le Président,

Michel PERTUISOT

La Secrétaire,

Cathy ANNEAU